



## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



Abidjan, 23 décembre 2019

## SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	3
<b>I. CÉRÉMONIE D’OUVERTURE</b> .....	3
<b>II. SESSION STATUTAIRE</b> .....	5
<b>II.1. Au titre des informations</b> .....	5
<b>II.2. Au titre de la présentation des rapports</b> .....	5
<b>2.1. Rapports du Conseil d’Administration</b> .....	6
<b>2.1.1. Rapport Moral</b> .....	6
<b>2.1.2. Rapport financier</b> .....	7
<b>2.2. Rapport général du Commissariat aux Comptes</b> .....	8
<b>II.3. Au titre de la validation de nouveaux adhérents</b> .....	9
<b>DIVERS</b> .....	10
<b>ANNEXE</b> .....	12
<b>TERMES DE REFERENCE</b> .....	12

## INTRODUCTION

Le lundi 23 décembre 2019, de 9h à 13h 37 min, Alliance SUN Côte d'Ivoire a tenu son Assemblée Générale Ordinaire dans la salle 5 de la Bourse du Travail dans la Commune de Treichville à Abidjan autour de l'ordre du jour suivant :

1. Informations
2. Présentation de rapports moral et financier
3. Présentation du rapport du Commissariat aux Comptes
4. Rapport de recrutement
5. Divers

Cette Assemblée Générale a été dirigée par Madame Hélène GNIONSAHE, Présidente du Conseil d'Administration de Alliance SUN Côte d'Ivoire. Elle a vu la participation d'éminentes personnalités telles que :

- M. François Traoré Représentant la Banque Africaine de Développement (BAD)
- M. Jean Pierre KOKOBOU Directeur Pays Adjoint de Action Contre la Faim (ACF) représentant le Directeur Pays ;
- Mme KOUASSI Marcelle Claire Secrétaire Nationale représentant M. EBAGNENIN Joseph Secrétaire Général de l'Union des Travailleurs de Côte d'Ivoire (UGTCI)

Ainsi que les représentants des organisations membres et candidates à adhérer à Alliance SUN Côte d'Ivoire. Ont pris part à cette rencontre 31 personnes dont 4 partenaires et 4 personnes des médias (voir listes de présence).

L'Assemblée Générale s'est déroulée en deux phases : La cérémonie d'ouverture et la session statutaire.

### I. CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été l'occasion d'entendre les discours des personnes suivantes :

- Mme KOUASSI Marcelle Claire Secrétaire Nationale représentant M. EBAGNENIN Joseph Secrétaire Général de l'UGTCI ;
- Mme Hélène GNIONSAHE Présidente du Conseil d'Administration de Alliance SUN Côte d'Ivoire ;
- M. Jean Pierre KOKOBOU Directeur Pays Adjoint de ACF.

Tous les intervenants ont exprimé leur reconnaissance à Alliance SUN Côte d'Ivoire pour l'invitation à participer à son Assemblée Générale Ordinaire. Ils ont apprécié le travail accompli par le Conseil d'Administration dans l'amélioration de l'état nutritionnel des populations ivoiriennes en deux années d'existence tout en saluant le leadership de la Présidente du Conseil d'Administration. Ils ont ensuite relevé qu'Alliance SUN Côte d'Ivoire, par sa présence remarquable sur le terrain, est un partenaire fiable dans le processus de mise en œuvre du Programme National Multisectoriel de Nutrition initié par le gouvernement de Côte d'Ivoire. Les intervenants ont enfin encouragé les membres de Alliance SUN Côte d'Ivoire



**Cérémonie d'ouverture marquée par des allocutions**

à plus d'engagements et de déterminations pour accompagner le Gouvernement à booster la nutrition.

Par ailleurs, le DPA de ACF a réaffirmé l'engagement de sa structure à accompagner Alliance SUN Côte d'Ivoire. Quant à Mme KOUASSI Marcelle Claire, elle a invité les partenaires à appuyer davantage la plateforme et les organisations de la société civile à adhérer à la structure qui est un fil conducteur de l'espérance d'une condition de vie décente.

Madame Hélène GNIONSAHE dans son intervention a présenté Alliance SUN Côte d'Ivoire après avoir exprimé sa gratitude et ses remerciements aux partenaires notamment ACF, Nutrition Advocacy Fund (NAF) et le Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS). Elle a également encouragé les membres à plus d'efforts. La PCA de Alliance SUN Côte d'Ivoire a ensuite décrit la vision de la structure qui est de booster la nutrition en Côte d'Ivoire.

## II. SESSION STATUTAIRE

La session statutaire a été marquée par les informations, la présentation des rapports et la validation de nouvelles adhésions.



**Une vue de l'Assemblée Générale Ordinaire**

### II.1. Au titre des informations

Mme Hélène GNIONSAHE a fait connaître à l'assistance que :

- Alliance SUN Côte d'Ivoire est en bonne voie de reconnaissance légale avec le récépissé de dépôt (N0 : 1171 /PA/CAB) depuis le 6 juin 2019 ;
- Alliance SUN Côte d'Ivoire s'est dotée d'un siège équipé, d'une équipe projet composée de quatre personnes (un chef projet, une coordonnatrice technique, une comptable et une secrétaire). Après 2018 où l'appui financier de Nutrition Advocacy Fund (NAF) lui a permis d'avoir un fonctionnement quasi normal;
- Alliance SUN Côte d'Ivoire bénéficie de l'appui financier de UNOPS depuis avril 2019.

### II.2. Au titre de la présentation des rapports

Les deux organes que sont le Conseil d'Administration et le Commissariat aux Comptes ont présenté leurs rapports d'activités. A l'issue des débats, l'Assemblée Générale a adopté les rapports.



## 2.1. Rapports du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a présenté deux rapports à savoir, un rapport moral et un rapport financier.

### 2.1.1. Rapport Moral

Le rapport moral du Conseil d'administration présenté, a couvert la période de janvier 2019 à décembre 2019. Il s'articule autour de quatre grandes parties à savoir, le contexte et justification, les réalisations de l'année 2019, le fonctionnement et les perspectives.

Il est ressorti que le plan d'action de l'année 2019 de Alliance SUN Côte d'Ivoire s'est inscrit dans un contexte national qui présente une situation nutritionnelle alarmante et impose



**Présentation du rapport Moral par M. Alexis Gballou, chef projet au nom de la PCA.**

l'intervention de tous les acteurs autour du Plan National Multisectoriel de Nutrition élaboré par le Gouvernement puis le besoin de renforcer son ancrage au niveau communautaire pour plus d'efficacité et d'efficience dans ses interventions, en outre de consolider les acquis. L'objectif visé pour l'année 2019-2020 est de « Contribuer à l'amélioration de l'état nutritionnel des

populations en Côte d'Ivoire à travers une participation active à l'opérationnalisation pérenne du Plan National Multisectoriel de Nutrition (PNMN) et des Plans Régionaux de Nutrition en particulier pour la région Nord et dans la région du Centre Ouest en étroite collaboration avec les différentes parties prenantes ».

Pour atteindre l'objectif, 14 activités ont été réalisées sur 16 activités programmées en 2019. Ces activités étaient pour la plupart des ateliers de formation, des séances d'installation de coordinations régionales et de comités d'appui à l'allaitement maternel exclusif, des rencontres d'échange, des séances de plaidoyer, des campagnes de sensibilisation, de focus groupe, de visites à domicile, d'analyse situationnelle et la promotion à l'adhésion à la plateforme qui a enregistré 75 nouvelles organisations de la société civile.

Plusieurs missions ont été organisées dans le nord (Région du Tchologo) et dans le centre ouest (Région de la Marahoué) pour le suivi, le renforcement, la supervision et l'évaluation des activités des coordinations Régionales.

Ces missions ont permis au Conseil d'Administration, à l'équipe projet, aux Coordinations Régionales d'être en contact permanent avec les autorités administratives (Préfecture, Conseil Régional, Mairie), coutumières, religieuses et la population afin d'échanger sur l'importance de la nutrition.

Par ailleurs, il a été noté que les activités non réalisées dépendent fortement de la décision en dernier ressort de la partie gouvernementale.

Le rapport a relevé un taux de réalisation des activités estimé à 86%. Le bilan de 2019 a montré que les actions menées par le Conseil d'Administration avec l'appui financier du Bureau des Nations Unies pour les services d'Appui aux projets (UNOPS) ont permis à Alliance SUN Côte d'Ivoire de se hisser au rang des organisations de la société civile crédibles, efficaces et fiables.

#### 2.1.2. Rapport financier

Le rapport financier présenté couvre la période allant du 01 janvier 2019 au 31 décembre 2019 et se présente en deux chapitres à savoir l'état des ressources financières et l'état des dépenses de Alliance SUN Côte d'Ivoire.

Les ressources de Alliance SUN Côte d'Ivoire sont composées du financement UNOPS pour le projet et des cotisations de ses membres.

Ainsi, la recette globale de Alliance SUN Côte d'Ivoire de l'année 2019 est de 18 748 997 F CFA pour le fonctionnement, dont 18 658 997 F CFA appui de UNOPS et 90 000 cotisation des membres.

Quant aux dépenses, elles s'élèvent globalement à 17 564 040 F CFA dont 13 499 815 F CFA pour la prise en charge de l'équipe projet, 4 042 425 pour les besoins logistiques et 21 800 pour les frais bancaires. Soit un total de 17 564 040 de dépense.

Le cumul des entrées de fonds par la caisse sur la période s'élève à 18 748 997 F CFA, contre des décaissements qui s'élèvent à 17 564 040 F CFA ; d'où un solde bénéficiaire final de la caisse de 1 184 957 FCFA à la date du 31 décembre 2019.

Il a été observé une très faible cotisation des membres par conséquent, le fonctionnement de Alliance SUN Côte d'Ivoire s'est reposé essentiellement sur l'appui financier de UNOPS.

## 2.2. Rapport général du Commissariat aux Comptes

Le rapport a été présenté par M. Drog Honoré, membre du Commissariat aux Comptes. Il a d'abord présenté, les référentiels de la procédure de vérification et de contrôle ; Ensuite, les conclusions et enfin les recommandations.

Le rapporteur a fait connaître les responsabilités qui incombent les commissaires aux comptes indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit



**Présentation du Commissaire aux Comptes**

des comptes annuels ». Celles-ci ont été assumées selon les normes d'exercice professionnel applicable en Côte d'Ivoire.

Les missions de contrôle et d'audit se sont déroulées dans le respect des règles d'indépendance applicables, sur la période de janvier 2019 à la date d'émission du rapport,

notamment le paragraphe 1, du règlement (UE) N° 37/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Les actifs et passifs du bilan, directement ou indirectement concernés par ces instruments financiers fournis par le service comptable de Alliance SUN Côte d'Ivoire, ont fait l'objet en fin d'exercice, d'une évaluation en application des principes comptables propres à leur nature.

Le Commissariat aux comptes dans sa conclusion a révélé que les dépenses sont bien faites et dûment accompagnées de pièces justificatives. Les recettes sont également bien enregistrées au jour, le jour et accompagnées des pièces justificatives. Aussi, les états de rapprochement bancaire sont régulièrement établis pour justifier le solde du Comptes de Alliance SUN Côte d'Ivoire. Aucune anomalie significative, ni irrégularité dans la gestion financière n'ont été observées.

Au terme de la présentation, le commissariat aux comptes a recommandé à la trésorerie de Alliance SUN Côte d'Ivoire de mettre en place une stratégie de cotisation des membres afin de permettre une autonomie totale de son fonctionnement.



A la suite des présentations, un échange a eu lieu. Cet échange a été marqué par les interventions de :

- M. Digbeu Gbalé président de l'ONG ECV, qui a déploré une faible communication interne de Alliance SUN Côte d'Ivoire avec ses membres ;
- Madame Marina N'DJA de l'ONG Garden qui s'est préoccupée de l'impact des actions que mène Alliance SUN Côte d'Ivoire et de la qualité des structures qui travaillent avec elle ;
- M. Koné Ben Ladji a suggéré qu'il faut harmoniser les deux rapports du Conseil d'Administration au niveau des partenaires cités. Il a aussi plaidé pour la revue à la hausse du salaire de la Coordonnatrice Technique du projet.

La première responsable de la structure a pris acte des suggestions et a donné des précisions



Intervention de la PCA sur les préoccupations posées

sur les impacts des actions de Alliance SUN Côte d'Ivoire. La PCA a informé de la prise de conscience des populations sur la problématique de la malnutrition. Cette situation a-t-elle dit, est palpable dans les zones d'intervention de la plateforme.

Après ces échanges, les participants ont adopté les rapports du Conseil d'Administration par acclamation.

### II.3. Au titre de la validation de nouveaux adhérents

Ce sont 75 organisations de la société civile dont 41 associations de femmes qui ont déposé leur demande d'adhésion. A l'issue des échanges, l'Assemblée Générale a approuvé la candidature de ces 75 organisations.

A la suite de cette adhésion, Alliance SUN Côte d'Ivoire compte désormais 100 organisations réparties sur l'étendue du territoire national.

## DIVERS

Le point des divers a été meublé par une conférence de presse de la Présidente du Conseil d'Administration (PCA) de Alliance SUN Côte d'Ivoire. Ont pris part à cette conférence, les organes de presse suivants :

- RTI
- SOIR INFO
- ABIDJAN.NET

L'objectif de cette conférence était de faire savoir pourquoi et comment Alliance SUN Côte d'Ivoire a été créée et de présenter ses perspectives.

La PCA, dans ses propos liminaires a décrit la situation de l'état nutritionnel des populations en Côte d'Ivoire. Elle a donné la raison de la création de Alliance SUN Côte d'Ivoire. La création de cette structure a été motivée par le désir des organisations de la société civile de répondre à la nécessité de mutualiser leurs efforts afin de contribuer de façon efficace et efficiente à booster la nutrition en Côte d'Ivoire.

Les échanges avec les journalistes ont essentiellement portés sur le processus de mis en place de la plateforme, qui a débuté en 2015 pour aboutir en février 2017 ; ses buts, ses objectifs, ses valeurs. Les activités menées ont été également présentées à la presse avec les perspectives que sont la mobilisation des ressources financières pour aider la structure à mener ses activités de lutte contre la malnutrition au sein de la communauté ; la structuration et l'équipement des coordinations régionales en matériels informatiques ; la création de maisons pour la nutrition dans lesquelles les



**Point de presse par la PCA de Alliance SUN Côte d'Ivoire**

communautés viendront suivre les démonstrations culinaires, et s'informer sur des éléments essentiels pour améliorer leur habitude alimentaire. La PCA a ajouté que l'un des défis majeurs à relever est de faire aboutir le processus de sélection des Ambassadeurs de la nutrition.

Pour terminer, la PCA de Alliance SUN Côte d'Ivoire a réaffirmé que se nourrir est un droit fondamental. C'est pourquoi Alliance SUN Côte d'Ivoire accompagne l'Etat de Côte d'Ivoire dans son processus de bien nourrir sa population par la mise en place de cadres nationaux et régionaux en vue d'une sécurité alimentaire sur toute l'étendue du territoire et d'un changement de comportement en faveur de bonnes habitudes nutritionnelles de sa population.

Fait à Abidjan, le 23 décembre 2019

# ANNEXE

## TERMES DE REFERENCE

### 1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La situation de la malnutrition demeure encore préoccupante en Côte d'Ivoire. Selon le MICS5 2016, les indicateurs nationaux présentent un taux de 21.6% pour la malnutrition chronique, 6% national de malnutrition aigüe globale et 15% de petits poids de naissance.

L'engagement de la Côte d'Ivoire en faveur de la nutrition s'est traduit par son adhésion au Mouvement SUN en juin 2013. Un Plan National Multisectoriel de Nutrition 2016-2020 (PNMN), a été élaboré afin de mutualiser les efforts de tous les secteurs et parties prenantes.

Alliance SUN Côte d'Ivoire est l'une des parties prenantes pour booster la nutrition en Côte d'Ivoire. C'est une plateforme des organisations de la société civile ivoirienne engagée pour la nutrition. Elle a été créée en février 2017.

Alliance SUN Côte d'Ivoire est membre des organisations de la société civile au niveau régionale et internationale dans le mouvement SUN.

Le processus de structuration de Alliance SUN Côte d'Ivoire a bénéficié de l'appui technique de Action Contre la Faim (ACF), du Secrétariat Technique Permanent de Nutrition (STPN) et du Programme National de Nutrition (PNN). Alliance SUN Côte d'Ivoire a aussi bénéficié de l'appui financier de ACF, de Nutrition Advocacy Fund (NAF) en 2018 et du Bureau des Nations Unies pour les Services d'Appui aux Projets (UNOPS) en 2019.

Alliance SUN Côte d'Ivoire a pour missions (i) de s'impliquer, accompagner et influencer les politiques nationales en matière de nutrition en Côte d'Ivoire et (ii) de fédérer toutes les initiatives des Organisations de la Société Civile (OSC) intervenant dans la nutrition et activités connexes ;

Deux objectifs généraux ont été définis. Il s'agit de (i) Coordonner les interventions et les intervenants des Organisations de la société civile (OSC) en matière de nutrition au niveau national et de (ii) Créer un cadre d'action commun des organisations de la société civile au niveau national et international en matière de nutrition.

Ces objectifs se déclinent en quatre objectifs spécifiques à savoir :

1. Créer des représentations de la plateforme (Alliance SUN Côte d'Ivoire) au niveau national ;
2. Renforcer les capacités des membres de la plateforme et des communautés ;
3. Mener des actions de plaidoyer et de communication pour le changement de comportement en matière de nutrition ;
4. Suivre et évaluer les activités des acteurs de la plateforme, les engagements et les politiques en matière de nutrition ;

En 2019 plusieurs organisations ont adhéré à Alliance SUN Côte d'Ivoire. Ces OSC sont réparties sur toute l'étendue du territoire ivoirien. Elles permettent une proximité de positionnement et d'informations pour toucher la population. Le regroupement de toutes ces organisations issues des différents secteurs en lien avec la nutrition appelle des défis ; il s'agit du renforcement de la synergie d'action entre les OSC membres, l'amélioration de la communication interne et externe, la mobilisation des ressources et le développement de partenariat, le renforcement des capacités en matière de nutrition et le développement de programme etc.

Pour répondre à tous ces défis et proposer des stratégies innovantes et inclusives, Alliance SUN Côte d'Ivoire organise cette Assemblée Générale afin de présenter son bilan annuel, de recevoir des membres des orientations pour affiner sa stratégie, de relever les gaps et y apporter des solutions et de consolider les acquis.

## **2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS**

### Objectif général :

Faire le rapport moral et financier de l'année 2019 de Alliance SUN Côte d'Ivoire.

### Objectifs spécifiques :

- Donner l'information sur les démarches administratives d'Alliance SUN Côte d'Ivoire,
- Présenter le rapport moral et financier de l'année 2019 du Conseil d'Administration ;
- Présenter le rapport du Commissariat aux Comptes ;
- Valider les nouvelles adhésions.

## Résultats attendus :

A l'issue de l'Assemblée Générale, il est attendu que :

- Les informations sur les démarches administratives d'Alliance SUN Côte d'Ivoire sont communiquées ;
- Le rapport moral et financier de l'année 2019 du Conseil d'Administration est présenté ;
- Le rapport du Commissariat aux Comptes est présenté ;
- Les nouvelles adhésions sont validées.

### **3. DEROULEMENT DES TRAVAUX**

L'Assemblée Générale se déroulera selon le programme suivant :

1. les allocutions ;
2. les présentations des différents rapports suivis d'échanges ;
3. la validation des nouvelles adhésions.

### **4. DATE ET LIEU**

L'Assemblée Générale se tiendra le mardi **23 Décembre 2019, de 08h30 à 14h00** à la salle 5 de la **Bourse de Travail de Treichville**.

### **5. PARTICIPANTS**

- Les invités ;
- Les candidats à l'adhésion ;
- Les membres d'Alliance SUN Côte d'Ivoire.

### **6. PROGRAMME**

<b>Horaires</b>	<b>Activités</b>	<b>Responsables</b>
08h30 – 09h00	Accueil et installation	Comité d'organisation
09h00 - 10h00	Allocutions d'ouverture :	Comité d'organisation



	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Secrétaire Général de l'UGTCI</li> <li>➤ Mot de bienvenue de la PCA</li> <li>➤ Allocution du Directeur du PNN</li> <li>➤ Allocution du Coordonnateur du SE-CONNAPE</li> <li>➤ Allocution du Directeur Pays de Action Contre la Faim</li> </ul>	
10h30 – 12h00	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Informations</li> <li>2. Lectures des Rapports: <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Présentation des rapports moral et financier du Conseil d'Administration ;</li> <li>➤ Présentation du rapport du Commissariat aux comptes</li> <li>➤ Echanges et Adoption des rapports</li> </ul> </li> <li>3. Validation des nouvelles adhésions.</li> <li>4. Divers</li> </ol>	Comité d'organisation
12h00 – 12h30	<p><b>Clôture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Lecture du rapport de synthèse</li> <li>▪ Mot des Partenaires</li> <li>▪ Conférence de presse de la PCA</li> </ul>	Comité d'organisation
12h30 – 14h00	<b>Cocktail/Repas</b>	Comité d'organisation